

SOUTIEN AUX ACTIONS MILITANTES, APPEL AUX DONS

Chers et chères collègues,

Pour faire face aux menaces de notre ministre envers les collègues n'ayant pas fait remonter les évaluations et en particulier les menaces de retrait de salaire,

Pour montrer une **opposition massive** de la profession à la loi Blanquer, lors d'une manifestation d'ampleur nationale à Paris,

Le SNUipp-FSU 74 fait appel à la solidarité de toutes et tous les collègues et fait un appel aux dons pour mettre en place une **caisse actions**. Celle-ci sera intégralement utilisée pour :

- Faire face à des éventuels retraits de salaires aux enseignants ayant répondu à notre appel syndical à boycotter la remontée des résultats des évaluations nationales. Tout collègue qui justifiera d'un retrait de salaire pour ce motif pourra faire appel à cette caisse actions. Le montant récolté sera réparti entre toutes les demandes.
- Financer le trajet des collègues se rendant à Paris pour la manifestation du 18 mai prochain.

Pour faire vos dons, vous pouvez procéder par tous les moyens à votre disposition : virement, chèque, espèces. Toutes les sommes, même les plus petites, permettront de soutenir les collègues face à l'autoritarisme sans fondement de notre gouvernement.

Un grand merci pour votre soutien, car vous nous permettez d'agir, de maintenir nos positions face au gouvernement et d'affirmer nos convictions pour participer à la construction d'une Education Nationale et d'une société plus tolérante, plus juste et plus solidaire...

Ensemble, nous sommes forts, ensemble nous serons encore et toujours plus forts !

✂

Bon de soutien



à retourner au SNUipp-FSU 74, 10 rue Guillaume Fichet – 74000 Annecy

Nom : Prénom :

OUI, je soutiens les actions du SNUipp-FSU 74 et je verse un don de€

par chèque à l'ordre du SNUipp-FSU 74

en espèces

par virement bancaire sur le compte IBAN : FR89 2004 1010 0700 7668 1X03 827

(préciser en référence du virement « Don caisse actions SNUipp-FSU 74 »)

Pour financer la montée à la manifestation du 18 mai prochain à Paris*.

Pour faire face à des éventuels retraits de salaires pour les collègues ayant suivi une consigne syndicale*.

**Si le montant des dons reçus pour cette action était supérieur aux engagements pris, j'autorise le SNUipp-FSU 74 à affecter l'excédent aux autres actions du SNUipp-FSU 74.*